

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Eva Bühler se rendra le 24 juin à l'assemblée de l'Association des Œuvres d'utilité publique du district de Courtelary et a participé le 13 juin à la séance de la Commission jeunesse du Bas-Vallon, organisée par le Centre d'animation jeunesse de Péry et environs (CAJ). Fabrice Riat quant à lui se rendra le 3 juillet à l'assemblée des délégués de la Conférence régionale des Transports et le 27 juin à l'assemblée des délégués du Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.

Contrôle des brûleurs

Les contrôles des installations de combustion deviendra une compétence cantonale à partir du 1^{er} janvier 2025 alors qu'ils relevaient de la commune jusqu'à maintenant. Les dispositions nécessaires seront prises par le Conseil municipal du point de vue de la commune. Les propriétaires concernés seront quant à eux contactés directement par le canton ou l'entreprise mandatée par celui-ci pour les contrôles futurs.

Entretien des hydrantes

Un contrat d'entretien a été conclu pour formaliser l'entretien régulier des hydrantes dans la localité. L'entreprise vonRoll se chargera de ce travail important pour assurer la fonctionnalité des bornes, infrastructure indispensable en cas d'incendie.

e-déménagement

La possibilité d'annoncer son déménagement en ligne a été introduite par le secrétariat municipal. Pour autant que la commune de départ ou d'arrivée soit aussi branchée sur le système, il sera donc possible faire les démarches en ligne sans obligation de passer par le guichet du bureau municipal. Les détails sont mentionnés sur le site Internet de la commune.

Assemblée municipale

Lundi 17 juin, les ayants droit pourront se rendre à l'assemblée municipale à 20h00 à la salle polyvalente. L'ordre du jour portera sur les comptes 2023, un crédit de 148 mille francs pour la réparation des routes communales et le règlement de l'école à journée continue.